

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE CAZOALFA

Date de révision 11.1.2017

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

Identificateur de produit

Nom du produit : CAZOALFA

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

M.CAZORLA, S.L.

C/ Aigueta, n° 4

17761 CABANES (Espagne)

Téléphone : +34 972 504443

Adresse e-mail : info@mcazorla.com

Téléfax : +34 972 670734

Numéro d'appel d'urgence

Organisme / Société	Adresse	Téléphone
ORFILA		+33 1 45 42 59 59
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU, Hôpital Pontchaillou, Pavillon Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043 Rennes Cedex 09	+33 2 99 59 22 22
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Rouen Hôpital Charles Nicolle	1, rue de Germont 76031 Rouen Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX CHU Pellegrin Tripode	Place Amelie Raba-Leon 33076 Bordeaux Cedex	+33 5 56 96 40 80
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Grenoble CHRU Hôpital Albert Michallon	BP 217 38043 Grenoble Cedex 09	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON	162, avenue Lacassagne Bâtiment A, 4ème étage 69424 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Sainte Marguerite	270 boulevard de Sainte Marguerite 13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Reims Hôpital Maison Blanche	45, rue Cognac-Jay 51092 Reims Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG Hôpitaux universitaires	1 Place de l'Hôpital BP 426 67091 Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37
Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan, Pavillon Louis Lareng	Place du Docteur Baylac 31059 Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	0 800 59 59 59
C.H.R.U	C.H.R.U	+33 3 83 22 50 50

2. Identification des dangers

Éléments d'étiquetage

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directives UE

Symbole(s) de danger

Xn Nocif.

N Dangereux pour l'environnement.

Phrase(s)-R

R10

Inflammable.

R20/21/22

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

CAZOALFA

Date de révision 11.1.2017

R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le(s) conseil(s) de prudence

S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S24	Éviter le contact avec la peau.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S37/39	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
S62	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Peut entraîner une paresthésie.

Classement/étiquette en vigueur en France.

Symbole(s) de danger

Xn Nocif.

N Dangereux pour l'environnement.

Phrase(s)-R

R10	Inflammable.
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le(s) conseil(s) de prudence

S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S23.3	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
S62	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
SP 1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
SPe 3	Pour protéger [les organismes aquatiques/les plantes non cibles/les arthropodes non cibles/les insectes], respecter une zone non traitée de (distance à préciser) par rapport à [la zone non cultivée adjacente/aux points d'eau].

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

CAZOALFA

Date de révision 11.1.2017

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: solvant naphta aromatique léger (pétrole),
ALPHA-CYPERMETHRINE

Classification de la substance ou du mélange

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Dangers possibles:

Inflammable.

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

Irritant pour les voies respiratoires.

Risque de lésions oculaires graves.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Peut entraîner une paresthésie.

Délai de réentrée dans les parcelles traitées : 48 Heures

Autres dangers

3. Composition / Information sur les composants

Mélanges

Caractérisation chimique

Produit phytosanitaire, insecticide, concentré émulsionnable (EC)

Composants dangereux

Conformément à la directive 1999/45/CE

Alpha-cyperméthrine

Teneur (W/W): 10,9 %

Numéro CAS: 67375-30-8

Numéro-CE: 257-842-9

Symbole(s) de danger: T, N

Phrase(s)-R: 20, 25, 37/38, 48/22, 50/53

Solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Teneur (W/W): <= 85 %

Numéro CAS: 64742-95-6

Numéro-CE: 265-199-0

Numéro INDEX: 649-356-00-4

Symbole(s) de danger: Xn, N

Phrase(s)-R: 10, 37, 51/53, 65, 66, 67

Préparation de substances tensio-actives

Teneur (W/W): <= 10 %

Symbole(s) de danger: Xi

Phrase(s)-R: 10, 41, 37/38, 53

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

CAZOALFA

Date de révision 11.1.2017

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

4. Premiers Secours

Description des premiers secours

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaises : Consulter un médecin. Présenter l'emballage, l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité au médecin.

Après inhalation: Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion: Se rincer aussitôt la bouche et boire de l'eau abondamment, éviter de faire vomir, secours médical. Ne pas faire vomir car il y a danger d'aspiration.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction, eau pulvérisée

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone, Chlorure d'hydrogène, acide cyanhydrique, oxydes d'azote, composé organo-chloré. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ôter immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE CAZOALFA

Date de révision 11.1.2017

universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Procéder au nettoyage en portant un appareil de protection respiratoire. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Eliminer conformément aux dispositions locales par combustion ou mise en décharge spéciale.

Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Le produit est combustible. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Séparer des bases fortes. Séparer des agents oxydants.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Protéger des températures inférieures à : -8 °C

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres de contrôle

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de dégagement de gaz/de vapeurs. Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65°C, p.ex. EN 14387 type A).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

CAZOALFA

Date de révision 11.1.2017

destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique: liquide
Couleur: rougeâtre
Odeur: d'après le solvant présent dans le produit
Valeur du pH: non applicable, de faible solubilité
Point d'éclair: 42 - 47 °C
Inflammabilité: Inflammable.
Données relatives à : solvant naphta aromatique léger (pétrole)
Température d'auto-inflammation: > 450 °C (DIN 51794)

Pression de vapeur: env. 2 hPa
(20 °C)
Données se rapportant au solvant
Densité: 0,914 g/cm³
(20 °C)
Solubilité dans l'eau: émulsifiable
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): non applicable
Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Autres informations

Densité apparente:
ne s'applique pas

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Matières incompatibles

Produits à éviter:
agent d'oxydation, alcalis forts

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

CAZOALFA

Date de révision 11.1.2017

Toxicité aiguë

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 853 mg/kg

CL50 rat (par inhalation): 1,15 mg/l 4 h

DL50 rat (par voie cutanée): > 1.830 mg/kg

Irritation

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant

Lésion oculaire grave/irritation lapin: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Données expérimentales/calculées:

autre(s) cobaye: A une action sensibilisante pour la peau dans les tests sur animaux.

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue. Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé. Peut entraîner une paresthésie.

12. Informations écologiques

Toxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 0,056 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 4 - 6,5 µg/l, *Daphnia magna*

Données relatives à : alpha-cyperméthrine

Plantes aquatique(s):

*CE50 (96 h) > 100 µg/l, *Scenedesmus subspicatus* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)*

Persistance et dégradabilité

Données relatives à : alpha-cyperméthrine

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE). -----

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol (et d'autres compartiments si disponibles)

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

CAZOALFA

Date de révision 11.1.2017

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Classe de danger: 3

Groupe d'emballage: III

N° d'identification: UN 1993

Étiquette de danger: 3, EHSM

Dénomination technique

d'expédition: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient ALPHA-CYPERMÉTHRINE 11%, SOLVANT NAPHTA)RID

Classe de danger: 3

Groupe d'emballage: III

N° d'identification: UN 1993

Étiquette de danger: 3, EHSM

Dénomination technique

d'expédition: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient ALPHA-CYPERMÉTHRINE 11%, SOLVANT NAPHTA)

Transport fluvial intérieur

ADNR

Classe de danger: 3

Groupe d'emballage: III

N° d'identification: UN 1993

Étiquette de danger: 3, EHSM

Dénomination technique

d'expédition: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient ALPHA-CYPERMÉTHRINE 11%, SOLVANT NAPHTA)

Transport maritime

IMDg

Classe de danger: 3

Groupe d'emballage: III

N° d'identification: UN 1993

Étiquette de danger: 3, EHSM

Polluant marin: OUI

Dénomination technique d'expédition:

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient ALPHA-CYPERMÉTHRINE 11%, NAPHTA)

Sea transport

IMDG

Hazard class: 3

Packing group: III

ID number: UN 1993

Hazard label: 3, EHSM

Marine pollutant: YES

Proper shipping name:

SOLVANT FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (contains ALPHA-CYPERMETHRIN 11%, SOLVENT NAPHTHA)

Transport aérien

IATA/ICAO

Classe de danger: 3

Groupe d'emballage: III

N° d'identification: UN 1993

Étiquette de danger: 3

Dénomination technique d'expédition :

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (contient ALPHA-CYPERMETHRINE 11% SOLVANT NAPHTA)

Air transport

IATA/ICAO

Hazard class: 3

Packing group: III

ID number: UN 1993

Hazard label: 3

Proper shipping name:

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (contains ALPHA-CYPERMETHRIN 11% SOLVENT NAPHTA)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE CAZOALFA

Date de révision 11.1.2017

15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique(s) des ICPE (France) - (Fabrication et/ou Emploi et/ou Stockage): 1432, 1433, 1172

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 84

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2)

Zone de non traitement (SPe 3) : 5 ou 20 m selon les usages.

Délai de rentrée dans la culture de 48 heures après traitement pour les travailleurs.

16. Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des symboles de danger et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 3 sous 'Composants dangereux'.

T	Toxique
N	Dangereux pour l'environnement.
Xn Nocif.	
Xi	Irritant.
20	Nocif par inhalation.
25	Toxique en cas d'ingestion.
37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
10	Inflammable.
37	Irritant pour les voies respiratoires.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
41	Risque de lésions oculaires graves.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.